

## **Pose de la première pierre du centre aquatique de la Grenouillère**

### **Antony - Samedi 22 juin 2024**

**Discours de Georges Siffredi**  
Président du Département des Hauts-de-Seine

Messieurs les Maires, cher Jean-Yves, cher Carl, cher Philippe,  
Monsieur le conseiller départemental délégué aux sports, cher Daniel,  
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

C'est un grand jour pour le sud des Hauts-de-Seine, avec la pose de la première pierre du nouveau centre aquatique de la Grenouillère.

La reconstruction qu'engage aujourd'hui notre Département sur ce site exceptionnel va transformer la piscine de la Grenouillère en un complexe de grande ampleur, ouvert toute l'année au public, aux scolaires et aux associations.

Je sais combien cet équipement est attendu par nos concitoyens, Messieurs les Maires. Nous travaillons sur ce projet, inédit et innovant, depuis plusieurs années, et chacun sait combien je l'ai soutenu, ardemment, en tant que maire. Eh bien, ça y est, nous y sommes ! Ce projet devient enfin réalité, et je suis heureux de vous accueillir pour marquer officiellement, avec cette première pierre, l'entrée dans la phase opérationnelle, qui va faire sortir de terre, d'ici fin 2026, un magnifique équipement aquatique, dont je ne doute pas qu'il attirera le public bien au-delà des habitants de nos trois villes.

Nous y consacrons des moyens à la hauteur de nos ambitions, puisque ce sont 78,4 millions d'euros que notre Département investit dans ce centre aquatique, sans équivalent dans les Hauts-de-Seine.

Se déployant sur plus de 3 hectares, il rassemblera trois bassins intérieurs et deux en extérieur, des espaces de jeu aquatiques, des espaces détente et de bien-être, ainsi qu'un espace de restauration. Nous bâtissons ainsi l'un des centres aquatiques les plus performants d'Ile-de-France, qui proposera des activités nombreuses et diverses, pour répondre aux attentes des Altoséquanais, des plus petits aux plus grands.

Cette construction, j'ai tenu à ce qu'elle réponde pleinement à deux impératifs majeurs.

D'abord, celui d'une démarche environnementale exemplaire, comme pour l'ensemble des chantiers que nous engageons. C'est ainsi que nous avons veillé à assurer la récupération de l'eau des bassins pour l'arrosage des espaces verts, à prévoir tous les éléments nécessaires à un raccordement à terme au réseau de chauffage urbain alimenté par la géothermie, à installer des panneaux photovoltaïques en toiture et à aménager de très nombreux espaces verts.

De cette large végétalisation, qui couvre plus de 70 % de la surface du centre aquatique, découle d'ailleurs le second impératif de notre chantier : celui de l'intégration du nouveau complexe à son remarquable environnement, en lisière du Domaine départemental de Sceaux. Ce traitement paysager vient créer une véritable continuité avec notre parc départemental, et permet d'ouvrir, grâce au nouveau parvis, un accès sur l'écoquartier LaVallée de Châtenay-Malabry et sa promenade plantée, Monsieur le Maire, ainsi que sur le tramway T10, qui améliore de manière décisive la desserte de ce site, et renforce ainsi son attractivité.

Cette opération majeure, l'une des plus ambitieuses de notre mandature, permettra d'accueillir en même temps jusqu'à 4 000 personnes, dans un cadre agréable et durable.

Et ce 365 jours par an ! Car si l'attrait estival de la Grenouillère va bien évidemment être renforcé par ces aménagements, ce qui compte surtout, c'est que l'activité saisonnière en vigueur jusqu'alors va laisser place à une ouverture tout au long de l'année, avec une offre sportive, éducative et de loisirs riche et variée.

Notre nouveau centre aquatique sera ainsi ouvert aux élèves de nos écoles et de nos collèges. C'est là un enjeu primordial, qui répond aux besoins importants de piscines et de centres aquatiques dans notre région, pour que tous les jeunes Altoséquanais sachent nager.

Alors qu'un jeune Français sur deux ne maîtrise pas cet acquis en entrant en sixième, notre mobilisation est essentielle pour permettre l'apprentissage de la natation. C'est un véritable enjeu de santé publique, afin de réduire drastiquement le risque de noyade. C'est aussi un enjeu d'épanouissement et de bien-être, pour faire découvrir très largement aux plus jeunes les plaisirs de l'eau et de la natation. Car au-delà des aptitudes sportives, cela leur permet de prendre confiance en eux dans tous les milieux, cela les incite à se dépasser et à encourager leurs camarades, cela leur offre une véritable opportunité pour s'évader et, qui sait, cela suscitera peut-être des vocations pour que nos jeunes nageurs rejoignent ensuite les clubs de natation de notre territoire.

Si la construction de nouveaux équipements prend nécessairement du temps, à l'instar du projet que nous lançons aujourd'hui, c'est sans attendre que notre Département agit, comme nous l'avons démontré en mettant en place, dès la dernière rentrée scolaire, un programme pour l'apprentissage de la natation, baptisé NOHa pour Natation, Olympisme et Handicap. Bâti autour des valeurs de l'olympisme et de la pratique du parasport, ce dispositif a proposé 10 heures d'apprentissage de la natation, pleinement intégrées dans les programmes scolaires, grâce aux trois bassins éphémères installés par le Département, dont celui de Châtenay-Malabry. Ce projet permettra à ses 4 000 participants, dont des élèves de tous nos collèges chatenaisiens, scéens et antoniens, d'assister aux épreuves de natation paralympique, en septembre à Paris La Défense Arena.

Ce programme, qui a également bénéficié à nos clubs, aux structures périscolaires des Villes et aux participants de Vacan'sports témoigne de notre volonté de promouvoir le sport pour tous, comme le fera assurément le nouveau centre aquatique de la Grenouillère.

L'opération que nous menons ici vient en effet parachever la revitalisation du site de la Grenouillère engagée depuis 2016 par le Département, qui a permis d'aménager un troisième terrain de rugby, et de rénover entièrement un terrain de football et un club house, afin de proposer un panel sportif extrêmement large à l'ensemble de nos concitoyens.

*Seul le prononcé fait foi*

Ce parc départemental de la Grenouillère contribue ainsi au maillage d'équipements sportifs de qualité et de proximité des Hauts-de-Seine, que notre Département s'attache à soutenir.

C'est le sens de la rénovation ou de la construction de complexes sportifs, de gymnases et de stades de proximité que nous finançons à travers les contrats de développement qui nous unissent aux 36 communes alto-séquanaises. Ce sont plus de 116 millions d'euros qui ont été consacrés aux investissements sportifs par ce biais, dont 7 millions d'euros pour vos 3 Villes, Messieurs les Maires, pour le centre sportif La-Fontaine-Arnaud-Beltrame, la construction du nouveau gymnase Pajeaud et de la fosse de plongée à Antony, la rénovation du gymnase Jules-Verne à Châtenay-Malabry, la requalification du site sportif des Blagis et la rénovation-extension de la Halle des sports du même nom à Sceaux.

Dans ce maillage d'infrastructures de qualité, notre collectivité prend directement sa part, avec ses propres équipements. C'est le cas ici, avec le parc départemental de la Grenouillère. Et ce fut le cas à Colombes, avec la reconstruction du stade départemental Yves-du-Manoir, qui permettra à notre Département d'accueillir les épreuves de hockey sur gazon des Jeux olympiques, l'une des six disciplines qui se disputeront dans les Hauts-de-Seine dans quelques semaines. Cette infrastructure sera aussi et surtout l'un des principaux héritages de ces Olympiades, puisqu'elle s'ouvrira par la suite aux amateurs, aux associations et aux clubs, ainsi qu'aux publics scolaires.

Oui, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, la politique sportive que nous avons impulsée prend tout son sens en cette année olympique. C'est une occasion exceptionnelle pour renforcer nos dispositifs sportifs et faire des Jeux une grande fête populaire qui irrigue tout notre territoire. Et ce sera tout particulièrement le cas le 24 juillet, avec le passage de la flamme olympique qui sillonnera les Hauts-de-Seine, dont le premier relais traversera le domaine de Sceaux, puis Châtenay-Malabry et le CREPS, avant de poursuivre son parcours jusqu'à l'allumage du chaudron au pied de la Grande Arche de La Défense, en fin de journée.

Le centre aquatique de la Grenouillère s'inscrit assurément dans cette belle dynamique sportive, et témoigne de la volonté qui nous anime de favoriser la pratique sportive pour tous.

Il témoigne aussi de notre engagement constant pour améliorer le cadre de vie des Alto-séquanais, et leur proposer des équipements et des services de grande qualité.

C'est vrai partout dans notre Département.

Et c'est vrai, tout particulièrement, dans ce sud des Hauts-de-Seine, auquel je porte toujours une attention toute particulière, et dont personne n'ignore combien ses villes, ses habitants, et son avenir, sont chers à mon cœur.



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

